

Réunion locale Zone 1 Compte rendu de réunion

OBJET

Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain

DATE : 21 mai 2013
LIEU : Montbéliard (25)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
EPTB SAONE ET DOUBS (SAGE ALLAN)	M. LAURE BERMMOMME
DDT 90	STUTZ CLAIRE
CONSEIL GENERAL 90	CELINE PETIZON
CCST	LAURENCE LEROY
COORD. HYDRO. AGREES 39, 90; ARS	MANIA Jacky
SYNDICAT DES EAUX de la VALLEE DU RUPT	HENRI TOANNES
MAIRE DE LOUGRES	PATRICK FROEHLY
CCST VICE PRESIDENT	HUBERT ECOFFEY
CPIE HAUT DOUBS	EMILIE GEORGER
PMA SERVICE SYCLE DE L'EAU	MORGAN CRUSSON
CPIE Haut-Jura	Laurianne Schoff

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS
CCI DU DOUBS

Ateliers d'échanges

- **Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures**

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
- Contrat annuel syndicat des eaux / AE / FREDON / Chambre d'Agriculture	- Besoins de financements pour mener des projets et des actions.	- Coordination entre les actions déjà menées - Rôle des médias - Rôle de l'AE
	- Décliner le SDAGE en SAGE sur tout le territoire	- Relation de type CLE
	- Maîtrise des effluents des eaux usées. Les communes s'essoufflent. Les subventions sont en baisse. - Augmenter les aides aux petites communes rurales pour l'assainissement - Analyser les produits pharmaceutiques dans les STEP. Quels traitements ?	
	- SCOT en lien avec les éléments du SDAGE : prendre en compte les RKM dans le zonage.	
- Objectif ZERO phytosanitaires sur le territoire d'une communauté de communes, cela concerne le personnel technique de la communauté de communes.	- Il faudrait l'étendre à d'autres acteurs.	
	- SAGE : travail sur la sécurisation, les interconnexions. Il faut de la concertation. - Pour les points d'eau non captés. Besoin de rechercher des informations sur la qualité et la quantité avant l'exploitation.	- Renforcer les interconnexions entre les collectivités
- Pérenniser la protection des AAC, pollutions diffuses		
- Contrats de rivière	- Contrats de rivière	
- Opérations collectives (gestion des rejets industriels)		
	- Cohérence entre les actions - Prudence avec le monde agricole : il faut user de pédagogie - Avoir des moyens financiers plus importants pour les Mesures agroenvironnementales - Les agriculteurs suisses exploitants en France n'ont pas de subventions. - Simplification de l'accès aux terres agricoles (en Agriculture bio par exemple) Méthanisaison du lisier (production de biogaz) Modéliser les bassins versants des parcelles agricoles à risque	

	Développer les haies	
--	----------------------	--

• **Atelier n°2 : Sensibiliser les publics**

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
- ARS : plaquette sur l'alimentation en eau potable - Bulletin de l'ARS joint à la facture d'eau (qualité, dureté...)		
- Certaines communes, comme à Lougres, donnent des informations de sensibilisation dans le bulletin municipal. - Communiquer et expliquer la gestion de l'eau localement.	- Les moyens de communication sont à adapter selon les territoires.	
- Un film sur l'Allaine a été conçu par des étudiants dans le cadre du contrat de rivière et diffusé sur le site internet. - Sensibilisation du grand public à travers un programme de conférences sur le thème du jardinage biologique en faisant appel à des intervenants extérieurs. La communication se fait par voie de presse, dépliants, bulletins municipaux...		
- Les interventions de la Maison départemental de l'Environnement du 90 à Sermamagny.		
- SAGE bassin versant de l'Allan : créer des groupes de travail sur la communication	- Faire un inventaire et un bilan de ce qui existe en matière de communication et de sensibilisation.	
- Désherbinage sur 120 ha. Action de prévention menée par un syndicat des eaux en lien avec la chambre d'agriculture		
- Communauté de communes engagée dans l'action ZERO phyto menée avec l'ASCOMADE		
	- Renouvellement des conduites et télégestion	
	- Grand public : *proposer des circuits (sur quelques kms) pour observer des éléments géologiques (lapiaz, source, perte, doline...) et des infrastructures de la gestion de l'eau (réservoir, station...) *créer des sentiers pédagogiques avec des panneaux sur certaines RKM *réaliser un traçage à la fluorescéine pour le grand public *créer des vidéos pédagogiques sur des RKM visibles sur un site internet, une page Facebook...	
Scolaires	-Scolaires : possibilité de faire des visites de stations de pompage.	
- Conférences avec la FREDON sur les pesticides à destination des élus, employés communaux ; le grand public.		- Lien entre syndicats, AE, chambre d'agriculture,
- Industriels : démarche volontariste de communication dans le secteur de l'automobile (sur l'eau potable dans les locaux sociaux = mis à disposition du personnel et sur l'eau industrielle).		- CCI : aspects réglementaires

Questionnement : Est-ce opportun de communiquer trop précisément sur des ressources karstiques avec un risque de pollution mal intentionné ?

Réunion locale Zone 2 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

**DATE : 18 juin 2013 (18h00)
LIEU : Clerval (25)**

1. Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
ONF	Julien FRAICHOT
SYNDICAT DES 3 ROIS	Daniel MANGIN
EPTB Saône/Doubs	Arnaud PILLET
Bureau d'études Caille	Isabelle Goudot
Bureau d'études MFR	Marc Hessenauer
CPIE Haut-Doubs	Emilie Georger
CPIE Haut-Jura	Laurianne SCHOFF

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
ARS du Doubs	
CCI du Doubs	

Ateliers d'échanges

• Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
-Avec les agriculteurs : 1. diminution des zones cultivées et retour des prairies 2. Maintenir les pratiques agricoles et les améliorer lorsque la ressource reste bonne	- Question des routes= problèmes transport poids lourds, aménager mêmes les autoroutes - Informations des enquêtes d'utilité publiques a diffusé aux présidents de syndicats	- Manque de cohésion entre professionnels
- Action sur la carrière au Nord de Fontaine du Crible= 25 non autorisation, 70 autorisation interdiction de stockage de fioul, alimentation électrique	- Actuellement, utilisation d'huiles spéciales pour exploitation forestière, proche des captages, biodégradables. - Adapter le règlement ONF sur l'utilisation des huiles biodégradables + contrôle systématique sur RKM	- Problème de contrôles
- Contrats de rivière : ce serait intéressant de remettre l'outil assainissement et qualité des eaux (communication)	- Adapter les cultures selon la vulnérabilité des sols. - Communication des arrêtés de protection lorsqu'il y a changement d'agriculteur	- Incohérence sur les arrêtés : communication entre les structures
	- Mettre la carte des risques et de vulnérabilité dans docs urbanisme	- Mutualiser la ressource en eau comme EDF, téléphone...
		- Manque la présence de l'AE

• Atelier n°2 : Sensibiliser les publics

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
- Action de sensibilisation des enfants de CM2 à l'eau (le trajet, où et comment elle arrive au robinet) - Bulletins municipaux et intercommunaux, articles sur l'eau - Contrat de rivière « fête de l'eau », sortie de classe	- Sensibiliser sur moins consommer - Sensibiliser les enfants : Discours sur l'eau du robinet qui est potable : positiver le message - Fête de l'eau, pub sur qualité de l'eau - Sensibiliser par la facture d'eau	
- Sensibilisation du monde agricole à l'utilisation des produits phytosanitaires - Opération zéro phytosanitaires sur les communes	- Information des administrés par réunions générales avec représentant qui remonte l'information. - Sensibilisation au moment de la distribution de l'affouage - Sensibilisation les agents de la SNCF pour l'utilisation des produits	

	phytosanitaires	
--	-----------------	--

Réunion locale Zone 3 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 11 juin 2013 (18h00)

LIEU : Cernay l'Eglise (25)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
SWIX DESSOUBRE	André PEQUIGNOT
SWIX DESSOUBRE	Antoine BLIECQ
COMMUNE CERNAY L'EGLISE	Michel TISSOT
SIVU DE L'EAU MAICHE	Pierre JACQUET
Bureau d'études MFR	Marc Hessaer
CPIE Haut-Doubs	Emilie Georger
CPIE Haut-Jura	Laurianne Schoff

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS
ARS du Doubs
CCI DOUBS

Ateliers d'échanges

• Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	LIENS ENTRE ACTEURS
- Renouveler les compteurs d'eau chez les particuliers	- Créer un forfait d'assainissement pour les usagers qui utilisent l'eau de pluie.	- ARS et syndicats des eaux
- Cultures avec peu de pesticides, pas d'ensilage	- Diversifier la ressource pour une commune : besoin d'aides financières de l'AE	- Syndicat et Fermier : ex : Veolia - Plus de chlore en préventif.
- Problème d'épandage de purin sur Fessevillers (éducation, sensibilisation...) - Mise en place de conventions Utilisation de diplomatie, concertation.	- Augmenter les chloration relais sur les réseaux.	- Chambre d'Agriculture.
- Couverture des fumiers : utilisation de paille pour faire du fumier		

• Atelier n°2 : Sensibiliser les publics

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
- Groupement d'industriels et d'artisans qui se réunissent pour travailler ensemble sur le contrôle des installations suite à l'accident et pollution du Bief du Brand. Un bureau de contrôle est mandaté pour réaliser des analyses. Une communication a été réalisé auprès des élus locaux.	SPANC : - besoin de changer les lois (au niveau de l'État) - expliquer aux communes le pourquoi	
- Sensibiliser les élus locaux. « Beaucoup ne sont pas présents à la réunion de ce soir. On réagit quand il y a un problème. » <i>Comment ?</i> en dehors des périodes électorales, convocation des maires par le Sous-préfet pour discuter sur ces questions. - L'éducation par les services de l'État	- Élus : réunion à l'ordre du jour des conseils communautaires . Présentation de l'AE sur un sujet (ex : OPAH) -Réaliser une réunion par feuillet	
- Éducation nationale : éducation en primaire (eau, déchets) existent et sont à poursuivre. ex : écoles qui demandent à visiter la station de traitement de l'eau.	- Journée mondiale de l'eau : en profiter pour mener des actions de sensibilisation	

Réunion locale Zone 4 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 30 mai 2013 (18h00)

LIEU : Saône (25)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
CC PIERREFONT VEVEL	JM PEUGEOT
VILLE DE BESANCON	J. VIENNET
VILLE DE BESANCON	R. DEMOLY
Bureau d'étude Caille	Christian Caille
Bureau d'études Idées Eaux	Guillaume Frappier
CPIE Haut-Doubs	Emilie Georger
CPIE Haut-Jura	Laurianne Schoff

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS
CCI du Doubs
ARS du Doubs

Ateliers d'échanges

- Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	COMMENT ?	ACTEURS
	- Poursuivre les études portées par l'AE	- Maitrise d'ouvrage AE - Avec les collectivités locales - Définir la qualité et la quantité - Délimiter certaines ressources - Gestion active (acquérir des données : quoi, où, comment)	
	- Cibler les ressources prioritaires pour la protection des ressources	- Connaissances de la ressource Novillars (environ 120 m). Etude globale pour : <ul style="list-style-type: none"> o Connaître le bassin versant o Traçage o Qualité chimique Attention, en cas de pollution, le temps de renouvellement en très long !	
		- L'AE arrive à une expertise « homogène »	
		- Centralisation des données par l'AE	
		- Penser aux outils réglementaires pour la protection des RKM	- ARS
		- Réviser les périmètres de protection : évolution du cadre législatif	
		- Chercher à créer des structures qui « portent », « gèrent » la protection des ressources potentielles (ex : les CG)	
		- Inscrire certaines zones dans les doc d'urbanisme, au moins à titre indicatif, car difficultés si c'est dans une optique de protection pour une utilisation à long terme. D'où l'utilisation des cartes de risques et de vulnérabilités.	
		- Taxer les produits phytosanitaires (comme l'essence)	-
		- Mettre en place la tarification différenciée sur certaines périodes sur la base des jours de pointe (ex : EJP) ? Attention au coût de l'installation.	-

• Atelier n°2 : Sensibiliser les publics

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	COMMENT ?	ACTEURS
- AE : suivi de travaux (remise de documents à la fin des travaux). Prise en charge de la surveillance technique par le CG	- Taxer les produits « dangereux » (ex :phytosanitaires)		
- Syndicat de la Barêche : interdiction d'utiliser herbicides / pesticides. - Jardineries engagées dans une démarche volontaire - Communication dans les journaux locaux, explication imagée.	- Faire comprendre qu'une faible teneur peut polluer fortement... (comment le démontrer ?) - Développer la communication par les Médias : radios locales (sur des « flashes »)		
	- Jeunes : scolaires (de la maternelle au lycée) : donner les bons outils pédagogiques aux enseignants - Éducation : programmes du plus en plus confus en collège	- Sensibilisation des enseignants par différents biais	
- Campagne de récupération de produits toxiques et communication (ex : rassemblement le samedi)	- Visite de sites locaux (ex : Meney sur Montrond)		
- Réunions, revues, communication (articles de presse...)	- Continuer ces actions de communication et d'information. - Améliorer la cohérence avec le niveau national		- Entreprises qui travaillent pour les collectivités sont « amendables » : formation des « patrons »
- Appui technique avec la FREDON... - Accompagnement par une personne compétente (botanique, agronomie...). Financement de postes dans les chambres d'agriculture. - Agriculture biologique et raisonnée	- Expliquer le fonctionnement des pesticides et désherbants ou autres produits chimiques aux personnes comme les enseignants de lycées agricoles.	- Dans la taille des structures, il y a une taille critique pour gérer les compétences : « mariage difficile », perte de l'assistance technique de l'état. - Problème de prise en charge des choses de façon satisfaisante - Région Franche-Comté : beaucoup de communes indépendantes - Eau ou assainissement : regroupement de compétences mais pas forcément d'équipements.	

Réunion locale Zone5 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

**DATE : 14 mai 2013 (17h30)
LIEU : Mairie d'Amancey (25)**

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
Syndicat Mixte LOUE CCRO ORNANS	PRESIDENT CONTRAT RIVIERE
CCALL	PATRICK RONOT
SIEHL CC 10 SAPINS	FREDY BORREMANS
CCALL	PIERRE MAIRE
OME AG DU DOUBS	SEBASTIEN GAGUARDI
PLL (PAYS LOUE LIZON)	JULIE KOENIG
EPBT SAONE DOUBS/SAGE	PAULINE LEPEULE
CCP SALINS	FRANCOIS BOUVERET
MAIRIE DE SALINS	DANIEL JEANNEAUX
CPEPESC	MICHEL MARMET
ONF	Responsable E. Cretin
CPIE Haut-Jura	LAURIANNE SCHOFF
CPIE Haut-Doubs	EMILIE GEORGER
Bureau d'études CAILLE	ISABELLE GOUDOT
Bureau d'études Idées Eaux	GUILLAUME FRAPPIER

Ateliers d'échanges

• Atelier n°1 : Connaître et faire reconnaître les ressources majeures

ACTIONS EXISTANTES	ACTION À POURSUIVRE	COMMENT?
- Suivi quantitatif et qualitatif des ressources		
- Cartographie pédologique par forêt communale soumise à plan de gestion (document publique)		
	- Diffuser les limites et les connaissances sur les RKM aux professionnels	
	- Source de la tuffières : voir avec la société fermière	
	- Analyses pesticides (augmentation des utilisations)	

• Atelier n°2 : Gérer et protéger les ressources majeures

ACTION À POURSUIVRE	COMMENT?
- Améliorer le fonctionnement des STEP - Mieux aménager les points de rejet - SPANC – Efficacité des installations individuelles	- Meilleure formation du personnel technique - Réseaux séparatifs
- Améliorer les rendements - Documents d'urbanisme généralisés	- Encourager les citernes individuelles et établir une réglementation pour la participation financière à l'assainissement
- Forêt : limiter l'utilisation des produits phytosanitaires sur place	- Protéger les dolines
	- Augmenter le prix de l'eau
	- Obligation de mise aux normes des installations individuelles (assainissement) dans RKM

• Atelier n°3 : Sensibiliser les publics

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À POURSUIVRE	LIENS ENTRE ACTEURS
- Lessives sans phosphates (ex : les Suisses l'appliquent)	- Lave-vaisselles (distributeurs particuliers) sans phosphate	- Jardiniers amateurs - Travail avec les conseils municipaux des jeunes - Travail avec les écoles => jardinage
- Action contre le gaspillage, favoriser le compostage	- Salins (captage des sources)	- L'AE n'est plus présente sur le territoire. - Apporter des financements sur les projets locaux. - Problème de payer différents cabinets. - « Arrêtons de donner de l'argent pour étudier ! »
	- Contrôle des anciennes usines / Installation	- Travail avec les agriculteurs (période d'épandage)
		- Lettre d'information jointe à la facture d'eau locale (qui semble intègre)
- Actions pédagogiques dans les écoles	- Encourager les projets avec les écoles...	
		- L'AE peut communiquer sur les économies d'eau (exemple : plaquette notaires vers agriculteurs)
- Réunions avec les agriculteurs	- L'ARS doit prendre en compte les remarques des agriculteurs et de la chambre d'agriculture (pas général)	
- Forêt : travail eaux de surface (loi 92) => cadre réglementaire	- Aller au-delà des préconisations (application de la réglementation...) - Changement des programmes scolaires	- Lycées agricole (leviers,...) : le personnel enseignant, les élèves...
- Formation des agriculteurs par la chambre dans le cadre réglementaire - Lettre d'information tous les trois mois aux agriculteurs	- (MBE) : Plan de modernisation des Bâtiments d'élevage	- Ouverture à d'autres secteurs (Grand public...)
- Carte de vulnérabilité - Journée de démonstrations d'utilisations des machines - Sensibilisation des agents communaux	- Plan Certi-phyto : tous les professionnels qui utilisent des produits phyto doivent suivre une formation	- Ruralité : plus sensible (Ex. le tri) - Communiquer sur l'eau par le biais de relais locaux (radio locale, presse locale...).

Réunion locale Zone 6 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 13 JUIN 2013 (18h00)

LIEU : Morteau (25)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ETABLISSEMENT	REPRESENTANT
CC VAL DE MORTEAU + VILLE DE MORTEAU	JM BINETRUY
COMMUNE ET CG25	Gilles ROBENT
CCC MONTBENOIT	Jacques DE GRIBALDI
SYNDICAT LE MULLEY	Gérard COLARD
CCMV SYNDICAT RUSSEY	J. Noël CUENOT
SYNDICAT RUSSEY	Maryse MAINIER
SYNDICAT RUSSEY	M. Hélène BRISEBARD
SYNDICAT RUSSEY	Claude BINETRUY
SYNDICAT PLATEAU ETUDE	Anne CUFULLARD
CCVM + SIAEP PLATEAU DES COMBES	Alexandre POTIER
MAIRIE DE MONTLEBON	Christophe ANDRE
MAIRIE LES COMBES	Pierre VUILLEMIN
MAIRIE VILLIERS LE LAC	Lucienne MICHEL
GRAND COMBE CH	Evelyne BOILLOT
VILLIERS LE LAC	Jean BOURGEOIS
LES COMBES	André PICHOT
Mairie RUSSEY	GUILLAUME A
Bureau d'études Caille	Isabelle Goudot
Bureau d'études MFR	Marc Hessenauer
CPIE Haut-Doubs	Emilie Georger
CPIE Haut-Jura	Laurianne Shcoff

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS
l'ARS du Doubs


Ateliers d'échanges

- **Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures**

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	LIENS ENTRE ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Traitement Phytosanitaires sur forêt à éviter - RKM 24 => épandages interdit, forêt :interdire les coupes blanches - Protection des zones humides - Reconstitution des zones humides - Action natura 2000 - Syndicat de Dessoubre (tout BV) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les bornes de stations en zones de forêts - Pour l'épandage avoir des garanties (analyses) - Information par la facture => renvoie sur un site pour explications 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas trop de découpage administratif pour l'eau - AE vue visionnaire mais pas toujours au fait des petits problèmes - => Attente des acteurs locaux - On ne voit plus l'AE, ils Imposent les choses mais n'ont plus de financements - Trop seul sur le terrain - Concertation
<ul style="list-style-type: none"> - Si les RKM sont sur le PLU on peut interdire 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire non payant le remblai en carrière => aucun problème du payant - Carte des « risques » en annexe PLU 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de lien entre les acteurs - Fusion entre les différentes administrations ne sont pas claire pour tous les acteurs locaux - DDT pas de réponse pareil selon secteur - Maire « bras armé » de l'état
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les rendements - Inventorier les dolines des PLU 		
<ul style="list-style-type: none"> - Par rapport aux zones humides PLU 	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de réglementer (encadrement). Incitation pas toujours suffisantes - Labellisation => encadrement nécessaire (réglementation) - Faire circuler l'information des cartes de vulnérabilité 	

● **Atelier n°2 : Sensibiliser les publics**

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	COMMENT ?	LIENS ENTRE ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Périmètres de protection : Communication dans le bulletin communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser : <ul style="list-style-type: none"> *Agriculteurs * Usagers (Favoriser la rencontre) * Élus 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion pour les élus échelle du Pays. - PNR pourrait être un levier 	
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation – prise de conscience - Particuliers - Communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences (organisées par des personnes neutres) - Communiquer tous les 5 ans sur les périmètres de protection - Communiquer par le moyen des factures d'eau - Consommation - Fonctionnement des réseaux - DOCUMENT attrayant, ludique, pédagogique expliquer la répartition - Présenter les origines de la/les sources - Organiser 'portes ouvertes' pour le GP (peut-être à coupler avec des journées spé.) =journée mondiale de l'eau - Restitution du travail 	<ul style="list-style-type: none"> -SIE ou Régie -Mettre en place des « modèles » de facture « nationale » ou « régionale » -Informations locales -SIE ou Régie -AE => faire contre les différents outils de l'agence, avoir une entrée locale 	
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Passer des messages + pour faire comprendre - Spots régionaux sur le fonctionnement (FR3 région) - Mise en place d'un site internet 	<ul style="list-style-type: none"> - ARS facture d'eau - AE Besançon 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de réunions où l'on dit souvent les mêmes choses ! -Structure existante qui devrait « chapeauter » l'ensemble.
<ul style="list-style-type: none"> - Connecter des différentes ressources <ul style="list-style-type: none"> *Zone humide *Rivières * karst 			
<ul style="list-style-type: none"> - Fromagerie - Former les enseignants sur les thématiques de l'eau - Travailler avec les Eco délégués. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire parler les acteurs locaux - Ex : Dessoubre (gros problèmes investissement) - Enfants : rencontre professionnels et enfants (projet d'école) 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les événements GP existants pour faire passer des informations - Foires, Expo - Fêtes de village 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Élus : renouvellement en 2014, Profiter du début du mandat pour informer 		

<p>Maître d'ouvrage : Agence de l'Eau Délégation de Besançon Immeuble le Cadran 34 rue de la Corvée 25000 Besançon</p>	 <p>agence de l'eau rhône méditerranée & corse établissement public du ministère chargé du développement durable</p>
<p>Objet du Marché :</p>	<p>ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DES RESSOURCES KARSTIQUES MAJEURES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN VUE DE LEUR PROTECTION SUR UNE PARTIE DU MASSIF DU JURA</p>
<p>Titulaires :</p>	 <p>Idées EAUX B.E. CAILLE MFR GEOLOGIE-GEOTECHNIQUE SA CPIE</p>

Réunion locale Zone 7 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 4 juin 2013 (18h00)

LIEU : Champagnole (39)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
SYNDICAT MIXTE DE LA PAPETERIE	Pierre PERRET
SYNDICAT CENTRE EST	Gilbert TISSOT
VILLE DE CHAMPAGNOLE	Laurent LAITHIER
CG39	Caroline FERRATON
CG39 AIN/AMONT	Nicolas GUITTOT
Bureau d'études Idées Eaux	Guillaume Frappier
Bureau d'études CAille	Isabelle Goudot
CPIE hAut-Doubs	Emilie Georger
CPIE Haut-Jura	Laurianne Schoff

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
CCIT du Jura	Daniel LEPRÉ

Ateliers d'échanges

- Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	LIENS ENTRE ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des services à améliorer (réunions, beaucoup de réflexion) : Préfecture et Conseil Général 39 <p><i>Remarque</i> : « impression que l'on avance pas », « répétition »</p> <p>Comment l'améliorer les choses ? à quels niveaux ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Information suite aux révisions/orientations de l'AEP <p>Ex : site internet (beaucoup de communes en régie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Département qui doit porter - Tutelle → Conseil Général plutôt que l'Etat
<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur la protection des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnexions : dans le futur à réfléchir - Périmètre de protection (expliquer pourquoi ces zones sont-elles vulnérables ?) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Approuver et appliquer les périmètres de protection - DDT-a-t-elle les moyens pour contrôler l'ensemble ? 	<ul style="list-style-type: none"> - (communication auprès du grand public) maintenir la qualité des ressources d'aujourd'hui, non dégradée <p><i>Idée</i> : Créer un pôle de contreponds avec le Conseil Général du Jura</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération de pêche
	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques agricoles à mettre en cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture
	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'information (étude, suivi du lac...) *Fiche action du contrat de Rivière Ain-Amont *Le faire aussi sur la SAINE (non capter pour l'instant) Qui prend le relai ?, qui portera les études → Agence de l'Eau ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions sur des futures lois 	<p>2003 : les gros Syndicats ont dû « dépanner » des petites communes qui ont souvent des rendements faibles (certains n'ont pas de compteurs)</p>

● Atelier n°2 : Sensibiliser les publics

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	LIENS ENTRE ACTEURS
<p>- Adultes : « Ça ne marche pas » (Mais comment faire ?) Quels supports de communication ? réunions, expo,...</p> <p><i>Ex : facture d'eau ; besoin de plus détailler les factures, donner des éléments de connaissances locales (ex : expliquer le renouvellement des réseaux)</i></p> <p>-S'appuyer sur des événements, avoir plus de rapport à l'eau. Ex : Ville de CHAMPAGNOLE : type d'action = journée « eau » Champa loisirs (Mr. Laithier, Mr Laurent)</p>	<p>- Grand public :</p> <p>- Enfants hors temps scolaire avec un thème/semaine.</p> <p>- Semaine de l'eau plus de communication vers les publics</p> <p>- Messages différents selon les catégories de population</p> <p>- Elus : cela dépend des gens, de leurs connaissances, de leur perception (inquiétudes) messages positifs pour mieux communiquer.</p> <p>- Responsables : réunions pour porter à connaissance</p> <p><i>Remarques :</i></p> <p>*« Moins on en parle, moins on a de soucis. »,</p> <p>*« Tous sont persuadés que leur ressource est bonne. »</p>	<p>Chambre d'agriculture</p>
<p>- Écoles : proposition de <u>visites</u> : jeunes « il reste quelque chose, une mémoire c'est l'avenir » - vecteurs de <u>communication</u></p>	<p>- DUP : contraintes réglementaires</p> <p>- MAE (zone Natura 2000)</p> <p>- Comment inciter les usagers à modifier leurs pratiques ?</p> <p><i>Remarque : Objectifs de l'AE pas en cohérence / moyens mis en place</i></p> <p><i>En échange : Quelles aides ?, Comment les compenser ?</i></p> <p>- Double pas dans le bulletin municipal –il faut que ce soit percutant et visuellement attractif '(message court)</p> <p>- Faire une campagne importante (nationale) comme pour les déchets.</p> <p>- Avec des visites sur le département (come le SYTEVOM)</p> <p><u>pérennité</u> par l'Agence de l'Eau</p>	<p>- Souci : épandage/stockage</p> <p>CIGC : tous les acteurs se sont mis autour de la table</p> <p>- Concertation commune pour l'amélioration des choses dans le futur : arrêter les quotas (stock lisier/fumier)</p>
	<p>- Discours positif et non contrainte (le sujet est vital) « Cela va peut-être en rajouter une couche ? »</p> <p><u>angle d'attaque</u> : rendre compte des actions positives des différents usagers (ex : coopérations laitières...)</p>	

Réunion locale Zone 8 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 16 mai 2013 (18h00)

LIEU : Hopitaux vieux (39)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
COMMUNE HAUPITAUX NEUF	FLORENT PAQUETTE
COMMUNE ROCHEJEAN	LIONEL CHEVASSU
CCHD + CMNE VILLEDIEU	J.MARIE SAILLARD
ONF DOUBS	FRANCOIS CHANAL
CCMO2L	MICHEL MOREL
CCMO2L	ANTHONY MESSIKA
COM MHL BUISSON	CLAUDE MIGNON
MAIRIE LE PLANEE	GILLES TISSOT
MAIRIE RILLY	C. LONCHAMPT
MAIRIE ST POINT LA	JEAN PIERRE LANQUETIN
EPTB SAONE DOUBS / SAGE	PAULINE LEPEULE
CG 25 (S ENVIRONNEMENT)	MICKAEL PARIDIOT
Bureau d'études MFR	MARC HESSENAUER
SYNDICAT DES EAUX DE RUSSEY	GUILLAUME ANDRE
CPIE HAUT DOUBS	EMILIE GEORGER
Bureau d'études CAILLE	CHRISTIAN CAILLE
Bureau d'études IDEES EAUX	GUY FAURE
CPIE Haut-Jura	LAURIANNE SCHOFF
Bureau d'études IDEES EAUX	GUILLAUME FRAPPIER

Rappel du contexte et des objectifs de l'étude

CF. Diaporama utilisé lors des réunions locales

Ateliers d'échanges

• Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	ACTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> - Forêts : pas de réglementation actuellement pour les traitements phytosanitaires - Emploi des phytosanitaires : éducation, information, formation - Interdire les traitements phytosanitaires en milieu naturel - Favoriser les aires de stockage + arrosage (à développer en sites contrôlés et avec collecte des eaux) : quels financements ? <p>Attention : La gestion de la forêt est différente entre ONF et autres forestiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut communiquer vers les particuliers pour la gestion des forêts en lien avec la protection des ressources. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'appellation Comté - Interdiction des phytosanitaires en agriculture - Interdiction des phytosanitaires pour les habitants 	Police des eaux (surveillance)
	<ul style="list-style-type: none"> - SCOT en lien avec les éléments du SDAGE : prendre en compte les RKM dans le zonage. - RKM = zones à enjeux imposer par le SDAGE. Zone à assainissement non collectif. Besoin de légiférer. - Imposer la « refiltration » des eaux des particuliers 	
- Charte « Jardiner au naturel » pour l'utilisation des produits phytosanitaires		
	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2012, 40 molécules pharmaceutiques et métaux lourds sont recherchées dans les STEP qui sont supérieures à 4 000 équivalents habitant. >Analyser les produits pharmaceutiques dans les STEP et définir des normes. 	
- SAGE : outil bien utilisé	- SAGE sur les RKM non concernés actuellement	- Faire rencontrer les différents acteurs de l'eau
- Opposition à l'exploration sur les gaz de schistes : levé des « armes » sur le territoire.		
	- Réappropriation des eaux du karst par l'utilisateur	
- La mise en place d'un périmètre de protection est trop longue à mettre en place.	<ul style="list-style-type: none"> - Communication de l'AE sur l'augmentation de la taxe. - Culte contre le gaspillage 	
- Agriculteurs : certains utilisent les ressources abandonnées des communes	- Récupération de certaines petites ressources supprimées au profit de plus importantes	

• **Atelier n°2 : Sensibiliser les publics**

LES ACTIONS À POURSUIVRE	LES ACTIONS À ENVISAGER	LIENS ENTRE ACTEURS
- Scolaires		
- Élus : sensibiliser sur le gaspillage des conduites « passoires ». Dans les réseaux communaux, 40% de l'eau déjà traités part dans le traitement.	- Besoin d'être accompagné financièrement (solidarité du territoire) pour remettre en état les réseaux (par le CG25 par exemple). - « L'eau appartient à tout le monde » - Donner des délais plus longs aux communes (ex : sur le rendement).	- Donner du lien entre collectivités et syndicats pour favoriser les interconnexions
	- Séparatif : le sol peut servir de tampon. Il faut avoir une réflexion dans les PLU. - Règlement dans les lotissements	
	- Élus : Aide de spécialistes dans les communes pour expliquer certains sujets lors des conseils municipaux - Élus : cartes accessibles et visibles sur les RKM	
- Récupération des eaux pluviales : les syndicats ou communes doivent s'y retrouver : perte par rapport à la vente de l'eau et assainissement de ces eaux. Comment trouver un équilibre ?	- Taxer l'eau économisée - Compteur d'assainissement compétent chez les particuliers.	- Faire de la répression - Augmenter le pouvoir de police du maire et avoir plus de moyens de contrôle.
- Grand public : informations et articles dans les bulletins municipaux et communautaires	- Document qui accompagne la facture d'eau - De manière générale : répéter les actions. - Utiliser les radios locales, la télé régionale - Créer un site internet dédié à l'étude pour le grand public.	
- « Casser » les idées reçues : « ici il pleut beaucoup donc ce n'est pas forcément nécessaire d'économiser l'eau. »	- Besoin d'informer : mettre en exergue des connaissances du territoire. Ex : en 20 ans, la moyenne des précipitations est passée de 1800 mm à 1600 mm.	
	- Augmenter le prix de l'eau.	
	- Génération des 30-40 ans. Besoin de les sensibiliser car peu de connaissances.	

Réunion locale Zone 9 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 6 juin 2013 (20h00)

LIEU : Moirans (39)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
SIE VOUGLANS	M. JORDAN
SIE DU GRANDVAUX	Fabienne LACROIX
COM COM JURA SUD	Yannick TREILLES
COM COM JURA SUD	Michel BLASER
PNR HAUT-JURA	Bertrand DEVILLERS
VILLE DE SAINT CLAUDE	Robin FONDRAZ
SIE DU PETIT LAC	Marcel GUERIN
COMMUNE CLAIRVAUX LES LACS	Alain PANSERI
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Matthieu PERRAUDIN
CONTRAT RIVIERE AIN/AMONT CG39	Claire RENAUD
CG39	Caroline FERRATON
Bureau d'études Idées Eaux	Guillaume Frappier
Bureau d'études Caille	Isabelle Goudot
CPIE du Haut-Jura	Laurianne Schoff
CPIE du haut-DOubs	Emilie Georger

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
CCIT du Jura	Daniel LEPRÉ
DDT 39	D GRANJON

Ateliers d'échanges

- **Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures**

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	LIENS ENTRE ACTEURS
- Périmètre défini => comment appliquer les préconisations	- Consolider la connaissance des sources - Collecter les eaux pluviales pour l'infiltration en milieu souterrain - Renforcer les prescriptions et faire respecter (périmètre)	
- Zone de perte / points de pollution		
- Réduire la consommation	- Encouragé pour l'agricole => récupération du pluvial - Séparer humain/animaux => 2 réseaux sur Patornay - Favoriser l'occupation du sol favorable pour la protection - Que les collectivités puissent subventionner l'ANC - Mettre en fonctionnement les zones humides	
- Sectorisation des réseaux		
- Présentation des polluants, des produits toxiques au sein des entreprises - => financement commun + AE	- Imposer la conformité des assainissements - Carte d'aptitude à l'épandage - Gaz de schiste - Réduction des phyto (collectivité, particulier, forêt, se fait de plus en plus pour la gestion du bois) - Créer une de protection sur les ZIF - Comment faire pour faire appliquer les préconisations sur les communes voisines - Rappeler les bonnes pratiques agricoles - Conversion au bio	=> InterBio
- CA => groupe d'agriculteurs qui travaillent sur l'application au bon moment		
- SCOT		

• **Atelier n°2 : Sensibiliser les publics**

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	LIENS ENTRE ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Info sur les renouvellements des résolutions - Convaincre les élus - Informer les usagers (pourquoi l'augmentation du prix de l'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriers d'accompagnement (factures) - Cycle de l'eau - Fonctionnement des réseaux - Indiquer le rendement des réseaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Partie régionale => département avec des infos locales
<ul style="list-style-type: none"> - Profiter des réunions locales publiques pour diffuser de l'info (vœux du maire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des réunions cibles avec les élus (techniques et économiques) pour expliquer - Département (niveau), signature association. 	<ul style="list-style-type: none"> - Association des maires, Élus
<ul style="list-style-type: none"> - Professionnel via le PNR 		
<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'informations sur les périmètres 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler les informations (5ans, 10ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Via les syndicats (professionnels) relais - Par la chambre d'Apiculture (en partenariat avec les syndicats)
<ul style="list-style-type: none"> - Visite/ Portes ouvertes - Avec GP, Élus, Scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Au coût des transports 	
<ul style="list-style-type: none"> - Scolaires : pourquoi économiser l'eau ? (souvent fait) - Faire comprendre que l'eau à une valeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme : Utilisation de l'eau dans les campings - Mise en place d'Ecolabels pour les hébergeurs (affichettes et matériels) 	<ul style="list-style-type: none"> - Hébergeurs, OT => CDT, CRT
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer les visites - Intégrer ces propositions aux contrats de rivière : Scolaires, AL, Touristes 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches actions 	
<ul style="list-style-type: none"> - Information de la population sur le devenir de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation : tarifs/ frais (aisé différents moins favorable) Réduction des pressions (sur certaines périodes) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Communication à travers les bulletins municipaux, communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les documents sur les contrats de rivière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire des documents d'information pour les enfants (syndicats) 		
<ul style="list-style-type: none"> - Documents mis à disposition par l'AE - Plaquettes - Valises pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment trouver le listing des Outils Pédagogique Disponibles ? - Mieux communiquer sur les documents existants sur l'ensemble du territoire d'étude et favoriser la diffusion (écoles, syndicats) 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Défense incendie par récupération des eaux de toiture notamment quand mise en place du GAEL - N'utiliser l'eau potable uniquement pour la consommation humaine - Tarifs programmes => des tarifs quand gros volumes - Tarifs part fixe/part variable 	

Réunion locale Zone 10 Compte rendu de réunion

OBJET

**Ressources karstiques majeures
en eau potable pour aujourd'hui et pour demain**

DATE : 20 juin 2013 (18h00)

LIEU : Lajoux (25)

Tableau des présents et excusés

Tableau des présents

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
COMMUNE DE SAINT CLAUDE	M. LAURENT
COMMUNE PREMANON	M. LAMY
COMMUNE DE SAINT LUPICIN	Gérard BAILLY BASIN
CHAMBRE AGRICULTURE	J.M. BOURG
S.I.E LES ROUSSES	B. MAMET
COM COM MAIRIE LES ROUSSES	B.MAMET
PNR Haut-Jura	P. PETITJEAN
PNR Haut-Jura	C. BRUNEEL
Bureau d'Etudes Caille	Christian Caille
Bureau d'études Idées Eaux	Guillaume Frappier
CPIE du Haut-Jura	Laurianne Schoff
CPIE du Haut-Doubs	Emilie Georger

Tableau des excusés

ÉTABLISSEMENTS	REPRÉSENTANT
DDT 39	JM Saillard
ARS Jura (Unité Territoriale Santé Environnement ,Département santé- environnement)	Linda NOURRY
Conseil général du Jura	Caroline Feraton

Ateliers d'échanges

- **Atelier n°1 : Gérer et protéger les ressources majeures**

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	LIENS ENTRE ACTEURS
Recommandation du Parc Naturel Régional du Haut-Jura *Coupe forestière *Moins Phytosanitaires	- Inscrire les RKM dans les documents d'urbanisme (ex : SLOT) que va-t-il y avoir comme modalités ?	
	- Législateur qui redéfinit les compétences des gestionnaires de ressources en eau.	- Quel structure se charge de la communication (Qui ?) - Gestion de la qualité de l'eau (comment la payer ? la communication)
	- Distribution des eaux qualité Préservation qualité eau Communication !! Forages (tous types : gaz de schistes en particulier) !!	- AE - Collectivités
	- Mise en place d'études complémentaires sur la conséquence des différentes RKM *Traçages *Débits d'étiage *Faire chroniques	
	- Améliorer la recherche de la Qualité	- La préservation de la ressource à un coût !!
- Réactualiser les inventaires des anciennes décharges	- Communiquer auprès des collectivités - Inventorier les friches industrielles - Mise en place de forfaits : pour l'assainissement des eaux grises provenant des eaux de pluie récupérées.	
- Accumulation des contraintes (Gestion forestière) Obligations ; comment les rémunérer ?	- Prix eau	- Transition énergétique : à l'horizon de 2020 (objectif augmentation du PO du bois) - Crainte : ne pas pouvoir assumer toutes les contraintes (moins pollution de l'eau, ... dans un souci économique. *Remarque : (Bonne gestion forestière) => et gérer exploitation durable *Remarque : aucune invitation des structures privées des Forêts. Ex : vice président structure ; Forêts géré par les privées.

• Atelier n°2 : Sensibiliser les publics

ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS À MENER OU POURSUIVRE	COMMENT ?	LIENS ENTRE ACTEURS
- Agenda 21, beaucoup d'action « connues »	- Idée : informer visuellement les habitants qu'ils entrent dans une aire de protection.		
- Accompagner à l'éducation des territoires	- Qui va prendre en compte les sites industriels en friche (site orphelin) - Scolaires ; outils à travailler - Industries : effort fait		
	- Communiquer auprès des propriétaires des friches industrielles		
	- Organiser des visites « cycle de l'eau potable »		
- Informer sur les services rendus par la nature pour pouvoir comprendre l'intérêt de protéger - Si pas de compréhension ni de protection, cela entrainera des augmentations des coûts pour la collectivité.	- Communiquer sur la vulnérabilité qui est différente des risques (vulgariser les notions techniques et scientifiques...)	Exemples: Lausanne, Munich, New York	
	- Communiquer sur les services de distribution, de traitement et non sur le prix. - Expliquer que le prix du m3 et le prix du service au m3 est différent		- Qui prend en charge la gestion - Qui à la compétence

